

La section SUD Culture de la CSI interpelle la ministre de la culture

Depuis une quinzaine de jours, les salariés se sont mobilisés autour d'une large intersyndicale (SUD Culture, CFDT, CGT, CFT, CNT).

La négociation obligatoire annuelle sur l'emploi et les salaires, comme chaque année depuis trop longtemps, n'a pas permis que la parole unanime des syndicats soit prise en compte.

Cela traduit la détérioration du dialogue social.

Cette année, après 2 semaines de mobilisation, l'augmentation générale proposée est de 1,10%.

C'est la moitié de l'inflation, et c'est chaque année pareil, comme la direction l'a écrit elle-même dans un communiqué interne : « c'est l'augmentation générale la plus élevée de ces 10 dernières années » !

Le personnel n'accepte pas le système de primes au mérite attribuées sans règles, sans critères d'attribution, sans transparence, système qui a été institué pour réduire les augmentations en points.

Le personnel ressent ce système comme extrêmement injuste, d'autant qu'il n'existe plus depuis plusieurs années d'accord « Avancement promotion » et que la direction n'accepte d'en négocier un nouveau qu'en posant des conditions inacceptables.

Dans toutes les négociations, la direction se contente d'arriver avec ses propositions, expliquant durant de longues séances qu'elle ne peut rien y changer. Toute mesure est passée en force et c'est un constat partagé par les partenaires sociaux et les salariés. Aussi bien les négociations que les instances représentatives du personnel

sont considérées par la direction comme de simples chambres d'enregistrement où le dialogue n'a plus de place. : La DRH lit à l'audience DP ses réponses qui ne sont pas modifiables, et les élus au CE passent leur temps à se battre pour obtenir des informations objectives (voir 4ème travée par exemple).

Nous vous demandons, Madame la Ministre, d'intervenir auprès de la direction de la cité des Sciences afin :

de trouver une issue favorable à ce conflit sur la politique salariale,

de demander la réouverture de négociations sur l'accord « avancement – promotion » sans conditions préalables,

de donner pour mission à la direction de la CSI de rétablir un vrai dialogue social.

Nous vous demandons également de recevoir en urgence une délégation de la Cité des Sciences et de l'Industrie.